

# Avocat Une femme bâtonnier, une première depuis 1810

## RAPPEL

→ **Laëtitia Janbon a été élue par ses pairs, hier matin**

**Bâtonnier désigné** depuis un an (1), Laëtitia Janbon a logiquement été choisie, hier matin, comme première représentante des avocats du barreau de Montpellier, le cinquième de France, fort de 800 représentants. Et c'est une petite révolution dans le monde feutré de ces robes noires dédiées à la défense : depuis 1810, en fait depuis la création de l'Ordre des avocats de la ville, c'est la première femme élue. « Il y avait peut-être un peu de machisme jusqu'à maintenant, mais c'est aussi une des premières fois que des femmes se présentaient à l'élection et c'est bien que nous ayons ces responsabilités », savoure Laëtitia Janbon.



Laëtitia Janbon (à d.), félicitée par ses confrères. Photo David CRESPIN

Montpelliéraine de naissance, avocate depuis trente-sept ans, depuis sa prestation de serment un jour de décembre 1971, cette spécialiste de droit commercial, immobilier et maritime, voulait ce bâtonnat. Elle avait déjà tenté sa chance voilà une dizaine d'an-

nées - un simple galop d'essai - avant d'échouer en final, en 2005, face à Pierre Châtel, bâtonnier en exercice jusqu'à la fin du mois. Entretemps, elle a été à trois reprises membres du conseil de l'Ordre.

« J'en avais envie pour ren-

dre service à mes confrères, je me suis engagée pour servir l'Ordre des avocats, ça m'inquiète un peu mais ça ne me fait pas peur », explique-t-elle.

Et, déjà, celle qui a présidé l'Institut des Droits de l'homme, commence à découvrir les dossiers chauds qui l'attendent à partir du 1er janvier.

« Le principal souci, c'est le devenir du métier d'avocat, de notre profession, de savoir comment il va évoluer avec les réformes à venir. Ou encore, à Montpellier, pour 2009, on a le problème du déménagement de certains tribunaux vers les anciens locaux de l'Assedic, que l'on va surveiller de près car il ne nous convient pas. » ●

Y. P.

► (1) Elle avait battu ses rivaux en décembre 2007 et, comme le veut la coutume, personne ne s'est présenté contre elle, hier.